

Après les fusions chez les opérateurs :
une autre feuille de route pour le Très haut débit ?

Table ronde 1

Après les fusions chez les opérateurs : une autre feuille de route pour le Très haut débit ?

- Olivier HENRARD, Secrétaire général - SFR
- Jérôme YOMTOV, Directeur général délégué - Numericable
- Maxime LOMBARDINI, Directeur général - Iliad / Free
- Didier CASAS, Secrétaire général - Bouygues Telecom
- Pierre LOUETTE, Directeur général adjoint - Orange

Animation : Patrick VUITTON, Délégué général de l'AVICCA



(...)
Patrick VUITTON

Nous concluons ce premier tour de table avec Pierre LOUETTE. Si nous sommes à la croisée des chemins, lequel prenez-vous ?

Pierre LOUETTE, Directeur général adjoint - Orange

C'est assez difficile évidemment et beaucoup de choses ont déjà été dites excellemment par mes collègues ici présents, par la Ministre et par vous-même Président, dont je voulais remercier la constance dans le souci que vous avez d'associer les opérateurs à vos débats. Nous venons volontiers, nous nous libérons d'ailleurs quand il le faut pour venir et être réunis autour de vous.

On sent bien - c'est une remarque que j'avais envie de partager avec vous, aussi bien au titre d'Orange qu'au titre de la Fédération des télécoms - à quel point cette année est un peu particulière, parce que l'on a, à plein de points de vue, ce que j'appellerais un big bang du système. Il y a l'émergence d'un nouvel acteur, potentiellement, après les étapes de procédures encore à franchir ; un acteur dont une partie existait déjà dans le câble depuis longtemps, avec une présence et un développement commercial dont chacun appréciera l'efficacité ; un nouvel acteur qui entend être un leader ou un acteur puissant dans le fixe ; des technologies qui émergent, nombreuses... On sent bien à quel point il faut essayer de passer rapidement sur ce qui a déjà été accompli et les chemins que l'on peut emprunter pour la suite.

Je voulais rappeler qu'Orange reste finalement au cœur du jeu, à la fois à travers les allusions ironiques, les jeux de mots et parfois les critiques mais aussi les remerciements, et je pense à tous ceux dans la salle qui - en Auvergne, Gironde, Haute-Saône, dans les Deux-Sèvres, dans l'Ain aussi - connaissent la capacité qu'a Orange à coopérer activement en fibre, en montée en débit, en Très haut débit en général, avec eux. Donc Orange reste l'acteur de référence pour le déploiement du Très haut débit et de la fibre optique. Depuis 4 ans et de façon constante - *ne varietur*, comme disaient les anciens - nous avons toujours annoncé ce que nous allions faire et fait ce que nous avons dit.

En zone d'investissement privé, depuis 2012, les déploiements ont été engagés dans toutes les villes où ils avaient été annoncés et nous n'avons pas pris un an de retard, nous avons commencé quand nous avons dit que nous le ferions. Yves PARFAIT a dû revenir en détail sur ce déploiement : à la fin mars, la fibre Orange était engagée dans 400 communes, ce qui représente plus de 10 millions de logements.

La fibre Orange est donc partie et on commence à la voir d'un peu plus près dans beaucoup de nos communes françaises : 2,75 millions de logements raccordables en vraie fibre ; 366 000 clients signés en parc et tous pouvant bénéficier de 500 Mbit/s de débit descendant et de 200 Mbit/s de débit montant, ce qui montre là aussi qu'il y a des divergences entre les technologies à date ; 23 conventions signées à ce jour, dont 3 sous l'égide de la Mission Très haut débit (dans la région de La Réunion, en Indre-et-Loire et pour la Communauté urbaine de Lille) et de nombreuses autres en préparation. Nous respectons donc nos engagements en zone d'investissement privé.

Hors zone d'investissement privé, je voulais insister sur le fait que nous ne laissons personne sur le bord de la route du Très haut débit et que nous coopérons étroitement avec toutes les collectivités territoriales pour apporter des solutions Très haut débit pour les 40% de la population non couverts *a priori* par les déploiements FTTH des opérateurs. Nous étudions au cas par cas l'opportunité d'être partie prenante dans les RIP. Bruno JANET ici présent est l'acteur commercial principal et le précurseur dans toutes ces négociations. Nous regardons les RIP dès lors que ceux-ci sont conçus en complémentarité avec les réseaux privés, puisque cela reste le cadre dans lequel nous opérons. L'équation est toujours complexe et délicate, car le déploiement doit conjuguer les attentes des collectivités et celles des fournisseurs d'accès, et aussi les moyens des fournisseurs d'accès. Je rebondis un instant sur les propos tenus précédemment par mon camarade Didier CASAS, car on voit bien que déployer au même moment deux réseaux Très

haut débit du futur, un fixe et un mobile, n'est pas forcément facile dans le contexte dans lequel nous vivons.

Je rappelle aussi, cette fois au titre de la Fédération, que quand on déploie de la vraie fibre, un euro investi dans la fibre crée 6 euros de PIB dans le pays, car nous avons pu mesurer l'effet d'entraînement que cela avait. Et 6 euros de PIB dans ce pays, ce n'est pas loin de 3 euros de taxes et impôts divers... donc finalement tout le monde s'y retrouve ! La ministre est malheureusement partie et elle ne peut pas saluer cet effort bénéfique et vertueux à tous points de vue de l'investissement... La fibre a cet effet en particulier parce que cela se passe dans le génie civil, dans la terre et la glaise française, cela fait travailler les entreprises françaises qui font du génie civil et des travaux publics. Cela n'est pas du pouvoir d'achat « libéré » comme certains peuvent en juger, pouvoir d'achat qui ne va absolument pas dans une poche française ni européenne puisqu'il est consacré à l'achat de terminaux et qu'en fait tout cela s'en va joyeusement à l'étranger. Donc il est « libéré » pour d'autres, c'est une générosité dans la libération que je salue...

Nous sommes dans cette logique de conjugaison efficace des investissements privés et publics et nous y arrivons. Cela a tout récemment été le cas avec les élus de l'Ain, et je voulais saluer leur sens des responsabilités et le travail excellent que nous avons pu accomplir en commun, et dans lequel Antoine DARODES a été extrêmement instrumental, et puis avec les élus de Lille Métropole où, avec SFR, nous avons avancé et trouvé des accords qui permettent de répartir nos efforts.

Dans le cadre des RIP dont nous sommes délégataires, nous nous sommes engagés à couvrir en FTTH 450 communes en dehors des zones conventionnées - Laval, Grand Dax, Saclay, Auvergne - , soit 350 000 prises FTTH à venir.

Voilà pour ce qui est déjà engagé et ce qui se fait. Deuxième réflexion : nous sommes *a priori* l'acteur le moins directement concerné par la question de la recomposition du secteur. Tout cela se passe autour de nous et c'est plutôt à nos confrères qu'ils faut poser la question, aux nouveaux fiancés d'aujourd'hui, dont on sent qu'ils associent leurs efforts et leurs promesses dans un élan de générosité qu'il faut saluer, et qui se rapproche plus de la communication financière me semble-t-il que de la réalité de ce qui se passe. En tout cas, nous saluons leur projet de se marier, et c'est donc à eux que s'adresseront certainement les questions sur la clarification d'intentions d'investissement et l'évolution de leur rapport au haut débit, ce nouveau mix qu'ils emportent. On peut noter que l'histoire n'est pas entièrement écrite, il y aura des remèdes, des engagements, l'Autorité de la Concurrence qui est au milieu du jeu entend bien se prononcer.

Et puis en même temps, nous sommes également attentifs, voire inquiets, sur la poursuite du co-financement, notamment aux endroits où il faudrait co-financer exactement là où un réseau vide existe, le réseau du câble. Effectivement, dans beaucoup de zones câblées où il n'y a pas de clients, le réseau fonctionne d'autant mieux qu'il n'est pas très plein, et l'on comprend que ses performances puissent être saluées ici ou là par tel ou tel... Est-ce qu'il y aura une façon - très contre-intuitive à mes yeux, mais peut-être me trompé-je - de financer activement des investissements dans le FTTH là où l'on a déjà un réseau à remplir ?... Nous verrons au fil des déploiements comment cette contradiction, peut-être simplement apparente, sera résolue et dépassée.

En conclusion, je voulais insister sur l'évolution de l'attitude d'Orange dans tout cela. Nous sommes très conscients du fait que nous devons regarder ce grand projet pour la France qu'est le déploiement du Très haut débit sous toutes ses formes, et qu'il faut de plus en plus envisager des technologies alternatives et complémentaires. On ne peut pas rester, ni les uns ni les autres, dans un dogmatisme. On ne pourra probablement pas, parce que la France n'est pas ainsi construite et parce qu'il y a une vraie diversité, en rester à une solution du type *one size fits all*,

avec une technologie pour tous, jusqu'au bout, jusqu'à la dernière ferme isolée. Ce n'est peut-être pas possible finalement, et d'ailleurs je sais que personne ne l'envisage entièrement.

Nous regardons donc de plus en plus activement ce qui se fait, un peu dans notre pays et un peu plus dans d'autres pays. On peut avoir de la montée en Très haut débit, et Orange s'associe de plus en plus à celles des collectivités qui souhaitent avoir ces solutions. On peut avoir des solutions, qui se font pas mal en Allemagne, de vectoring qui permet d'arriver à des solutions de débit très élevé en VDSL.

Nous avons dit que nous nous disions les choses franchement, alors évidemment, ce n'est pas que du miel aux oreilles de ceux qui plaident pour un 100% FTTH absolu partout, mais c'est un peu plus réaliste et plus proche de ce qui peut dans le fond continuer à apporter une solution adaptée à tous ceux qui en ont besoin et dans des délais somme toute raisonnables. Car nous allons rentrer, à travers ce big bang, dans un séquençement, une programmation en parallèle, de montée en Très haut débit, de déploiement du Très-très haut débit, d'association d'un câble, qui peut-être se modernisera au fil du temps, à l'ensemble de ces solutions... Il faut regarder cela de façon non idéologique et en voyant comment toutes ces technologies peuvent venir compléter et servir un effort collectif, qui est d'apporter plus de débit à tous ceux de nos concitoyens qui le souhaitent. Là aussi, cela contribuera à la création de richesse dans le pays.

(...)